



AG2R LA MONDIALE

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE : un parcours ouvert aux assurés des branches professionnelles adhérentes

Le dispositif parcours de santé bucco-dentaire a pour objectif de sensibiliser à l'importance d'une bonne hygiène bucco-dentaire tout au long de la vie, notamment à des âges clés : 35 ans et 55 ans. Grâce à un suivi régulier et adapté chez le dentiste, votre parcours de santé bucco-dentaire vous permettra de limiter le risque de survenue de maladies parodontales et aussi d'éviter la réalisation de soins dentaires trop

lourds (souvent prothétiques). Peuvent en bénéficier tous les assurés affiliés à un régime de protection sociale (prévoyance ou santé) assuré par AG2R LA MONDIALE qui bénéficient du programme Branchez-vous santé. Ce dispositif est intégré dans le programme "Branchez-vous santé" mais les examens bucco-dentaires de prévention sont pris en charge par votre régime général (l'Assurance maladie)

ainsi que par votre régime frais de santé (mutuelle) auquel vous êtes affilié(e). ■

Voir la vidéo :

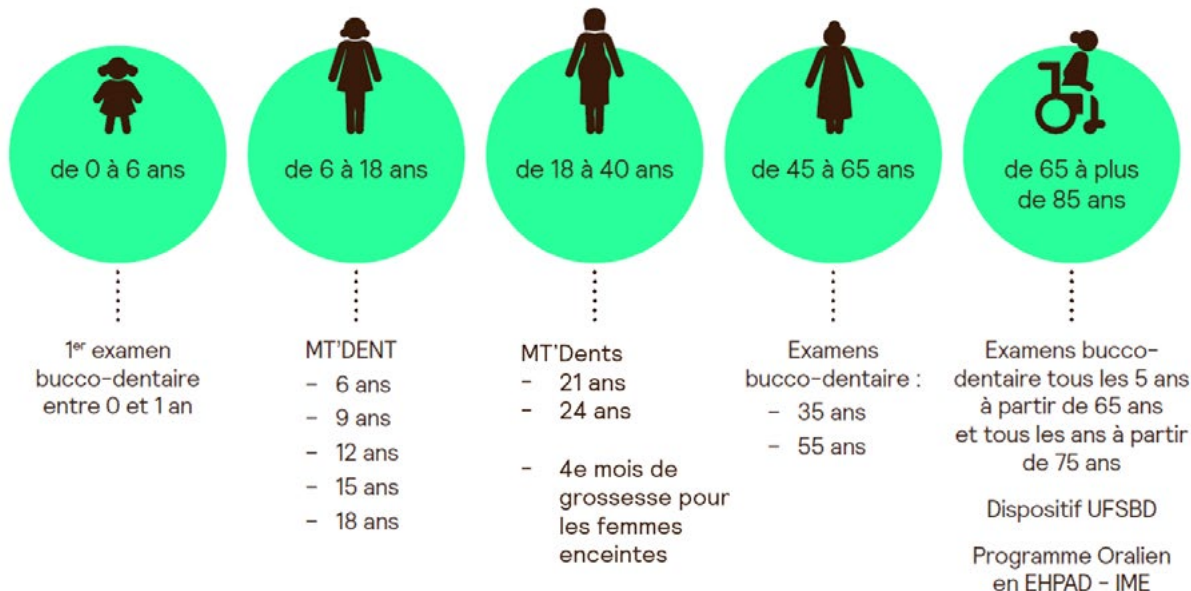
<https://youtu.be/Oqnm9hBBOAQ>

En savoir plus :

<https://www.ag2riamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention/parcours-de-sante-bucco-dentaire>

branchez-vous santé

Parcours de santé bucco-dentaire tout au long de la vie



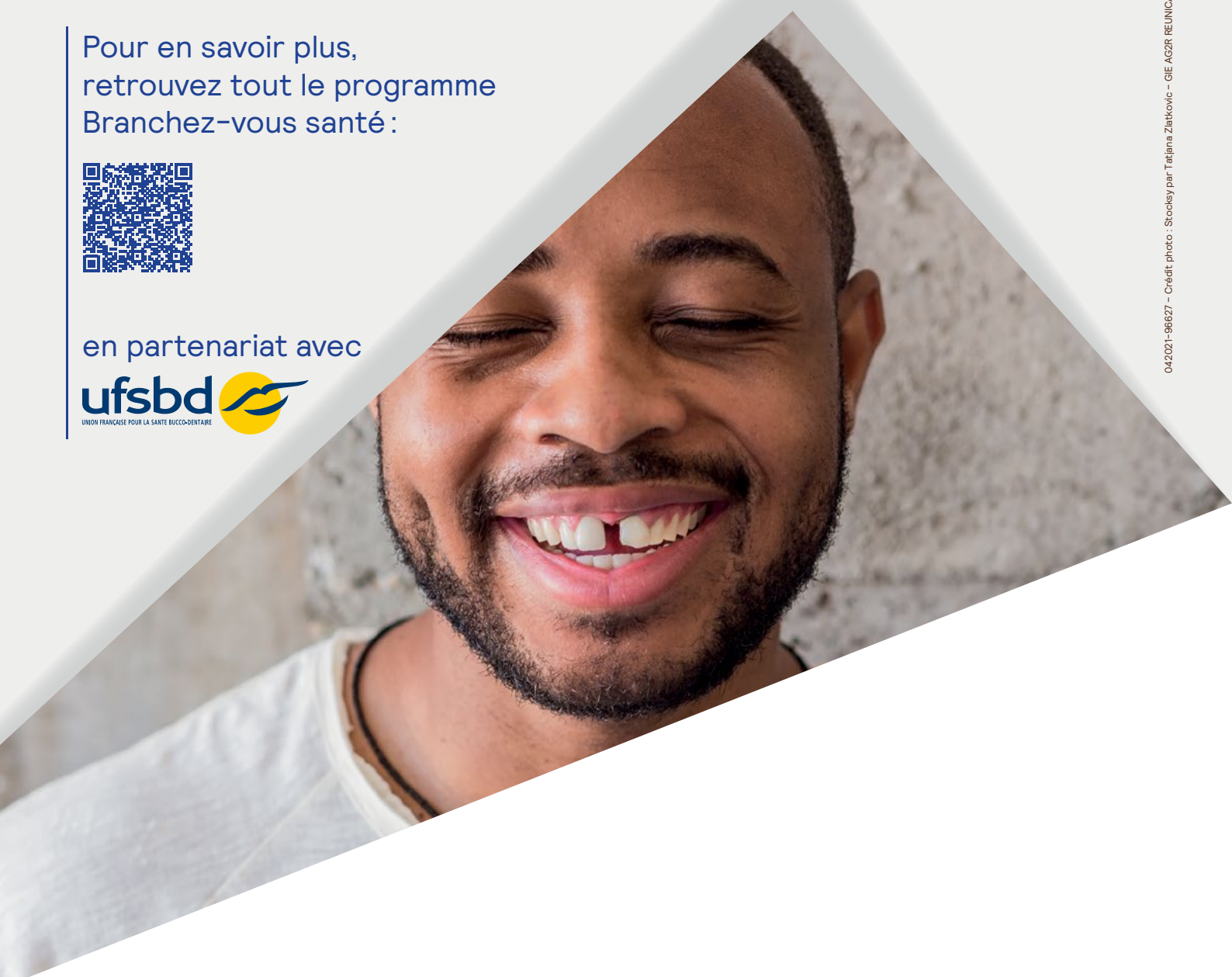
Saviez-vous que 35 et 55 ans sont des âges-clé pour votre santé bucco-dentaire ?

N'attendez-plus, programmez un rendez-vous de contrôle avec votre dentiste !

Pour en savoir plus, retrouvez tout le programme Branchez-vous santé :



en partenariat avec



**branchez-vous
santé**



AG2R LA MONDIALE